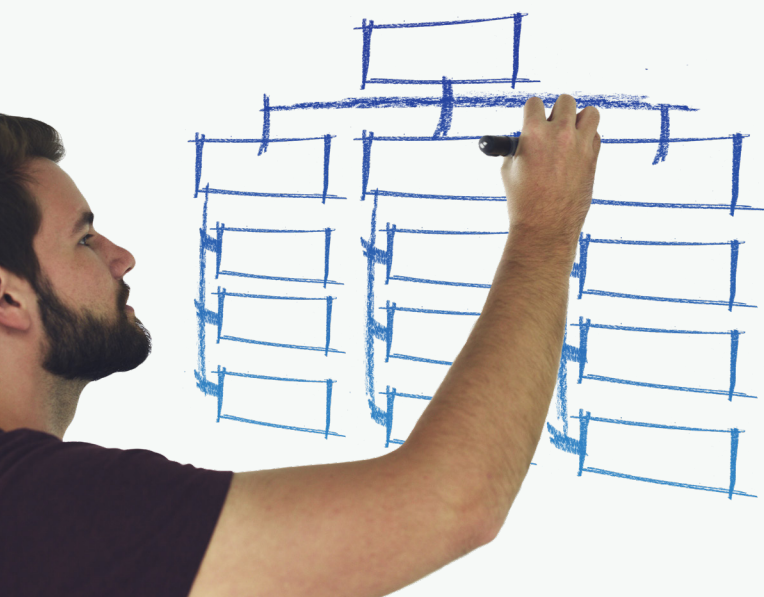


TRAVAUX DE CLASSIFICATION

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE STRUCTURE À L'AUTOMNE 2018



Évaluation des emplois presque finalisée

Depuis la reprise des travaux de classification, le groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises. Le SFPQ désire donc profiter de l'occasion pour faire le point sur le sujet. Sachez que la cadence actuelle est d'environ une rencontre toutes les deux semaines : la progression des travaux étant continue, l'évaluation des emplois est presque finalisée. Il s'agit d'une étape déterminante pour l'analyse des structures salariales que propose l'employeur.

Comme il a déjà été mentionné sur les réseaux sociaux, les travaux incluent un pan du cadre normatif de l'Agence du revenu du Québec. Sachez qu'une consultation auprès des membres du Syndicat concernant les modifications à apporter ainsi que la nouvelle structure de classification est prévue ultérieurement.

Enfin, le SFPQ a confiance qu'il pourra procéder au vote sur la prolongation de la convention collective à l'automne 2018. Comme diffusé dans la dernière publication du Juste pour nous, afin d'aider les membres à faire un choix éclairé, des informations complètes et claires seront transmises lors de l'assemblée de vote, l'adhésion à la nouvelle structure de classification passant impérativement par l'acceptation de la condition sine qua non de la prolongation d'un an de la convention collective.

Mobilisation des membres

Le SFPQ tient à souligner la collaboration de ses membres, qu'elle se traduise par votre participation à la cueillette des données, par votre mobilisation lors de la transmission des lettres ou par votre patience. Le Syndicat est conscient des désagréments que l'attente lors d'un processus de cette envergure peut occasionner. L'organisation tient à vous témoigner sa reconnaissance pour votre soutien, qu'il soit direct ou indirect.

Le Syndicat estime qu'il vaut la peine de prendre le temps de bien faire les choses pour en arriver au meilleur résultat possible. Compte tenu du fait que, normalement, la partie syndicale n'est que consultative en matière de classification, le SFPQ est fier du travail de ses personnes conseillères qui saura sûrement peser dans la balance.